

REGLEMENT CONCOURS DE BOULES CARRÉES DE ROHAC

ARTICLE 1 : Spécifications d'une boule carrée et du cochonnet

Une boule carrée est un cube de bois de 70mm de largeur à plus ou moins 5%. Le poids n'étant pas fixé, toutes les essences de bois sont autorisées. Une boule carrée est composée à 100% de bois, aucun autre matériau ne sera autorisé.

Le cochonnet est un cube de bois de 30mm de largeur à plus ou moins 5%. Le poids n'étant pas fixé, toutes les essences de bois sont autorisées. Le cochonnet est composé à 100% de bois, aucun autre matériau ne sera autorisé.

ARTICLE 2 : Composition et équipement d'une équipe

Le concours de boules carrées de Rohac se joue en doublette (deux joueurs). Chaque joueur a trois boules carrées en sa possession. Les trois boules carrées sont décorées identiquement et distinctement afin de pouvoir les identifier sans ambiguïté. Chaque doublette possède un cochonnet.

ARTICLE 3 : L'aire de jeu

Une partie de boules carrées se déroule dans un rectangle d'environ 4m de large par 10m de long. La pente du terrain peut varier de 0 à 10% en fonction du terrain attribué.

Le cochonnet est lancé entre 4m et 7m du carré de positionnement des joueurs.

Les boules carrées sortant de l'aire de jeu sont éliminées de la mène.

ARTICLE 4 : Déroulement et règle d'une partie de boules carrées

Pour tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement, les règles en usage pour le jeu de pétanque sont appliquées.

ARTICLE 5 : Déroulement du concours de boules carrées

Le concours de boules carrées de Rohac est ouvert à tous les joueurs âgés de 7 à 97 ans.

Le concours se déroule en deux phases : une phase de qualification et une phase finale.

Phase de qualification :

Elle se déroule en quatre parties. Les oppositions de la première partie sont déterminées aléatoirement entre toutes les doublettes. Pour les trois parties suivantes, les gagnants de la partie précédente se rencontrent de façon aléatoire et les perdants de la partie précédente se rencontrent de façon aléatoire.

Une partie de phase qualificative se gagne en 11 points.

Chaque doublette a en sa possession une fiche de score où est noté son nom, si la partie est gagnée ou perdue ainsi que le score.

A l'issue de la phase de qualification, les quatre meilleures doublettes participeront à la phase finale. Le classement s'effectue en additionnant tous les points marqués lors de quatre parties. En cas d'égalité, les doublettes seront départagées en calculant la différence entre les points marqués et les points encaissés. Si le calcul ne permet pas de départager les doublettes, une partie en trois points sera jouée.

Phase finale :

Elle se déroule en deux tours : demi-finales, finale.

Les oppositions en demi-finales sont : doublette n°1 contre doublette n°4, doublette n°2 contre doublette n°3.

Une partie de phase finale se gagne en 13 points.